



Procès-verbal de la réunion du conseil d'administration de l'Organisme de bassins versants des rivières du Loup et des Yamachiche tenue au 760, boulevard Saint-Laurent Est, Louiseville, le mercredi 25 septembre 2019 à 18 h.

**Étaient présents :**

M. Pierre Deshaies  
M. Emmanuel Kelhetter  
M. Clovis Paquin  
M. Jean Lemieux  
M. Guy Vachon  
M. Guy Fradette  
M. Alain Pichette  
M. Dominic Germain  
Mme Diane Rivard  
M. Louis Allard

**Étaient absents :**

M. Michel Bourassa  
M. Martin Laterreur  
Mme Lauréanne Daneau  
Mme Laurence Requilé

**Assistaient également à la réunion :**

Francis Clément, directeur général  
Pierre-Marc Constantin, coordonnateur du PDE

**1. Mot de bienvenue**

M. Pierre Deshaies souhaite la bienvenue aux administrateurs et aux administratrices et les remercie pour le temps consacré à la préparation de la rencontre.

**2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Après sa lecture, l'ordre du jour est proposé par M. Jean Lemieux, appuyé par M. Louis Allard et adopté à l'unanimité.

**3. Lecture et adoption des procès-verbaux des réunions du 20 mars, 28 mai, 29 mai et 30 juillet 2019**

Les procès-verbaux des réunions du conseil d'administration du 20 mars, 28 mai, 29 mai et 30 juillet 2019 ont été envoyés par courriel à chaque administrateur et administratrice.

**Résolution n° CA-2019-09-25-01**

Sur proposition de M. Clovis Paquin, appuyée par M. Emmanuel Kelhetter, il est unanimement résolu :

D'adopter le procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 20 mars 2019.

**Résolution n° CA-2019-09-25-02**

Sur proposition de M. Jean Lemieux, appuyée par M. Louis Allard, il est unanimement résolu :

D'adopter le procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 28 mai 2019.

**Résolution n° CA-2019-09-25-03**

Sur proposition de M. Guy Vachon, appuyée par M. Dominic Germain, il est unanimement résolu :

D'adopter le procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 29 mai 2019.

**Résolution n° CA-2019-09-25-04**

Sur proposition de M. Louis Allard, appuyée par M. Guy Vachon, il est unanimement résolu :

D'adopter le procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 30 juillet 2019.

**4. Suivi du procès-verbal**

M. Francis Clément fait le suivi des résolutions adoptées lors des réunions du conseil d'administration du 20 mars, 28 mai, 29 mai et 30 juillet 2019 (annexe 1). La majorité des résolutions ont été réalisées, à l'exception de la demande de rencontre avec M. Simon Allaire, député de Maskinongé. Le suivi sera réalisé à l'automne 2019. M. Germain propose d'ajouter les dates de réalisation afin de faciliter le suivi des résolutions.

**5. Membres du conseil d'administration**

**a) Nominations de M. Alain Pichette et de Mme Diane Rivard**

M. Clément explique les démarches réalisées afin de recruter de nouveaux administrateurs et que les résolutions nécessaires ont été reçues.

**Résolution n° CA-2019-09-25-05**

Sur proposition de M. Louis Allard, appuyée par M. Clovis Paquin, il est unanimement résolu :

D'entériner la nomination de M. Alain Pichette et de Mme Diane Rivard comme administrateur(trice) de l'Organisme de bassins versants des rivières du Loup et des Yamachiche (OBVRLY).

**b) Tour de table**

Un tour de table est effectué afin de permettre aux nouveaux membres du conseil d'administration de se présenter.

**c) Remerciement de M. Gaétan Beauclair**

M. Clément explique aux membres du conseil d'administration que M. Beauclair a été administrateur pendant plus de dix ans à l'OBVRLY avant que son mandat ne soit pas renouvelé par la Régie d'aqueduc de Grand Pré. Il soumet de remercier M. Beauclair pour ses années de service.

**Résolution n° CA-2019-09-25-06**

Sur proposition de M. Guy Vachon, appuyée par M. Jean Lemieux, il est unanimement résolu :

D'acheminer une lettre de remerciement à M. Gaétan Beauclair accompagnée d'un certificat-cadeau d'une valeur de 100 \$ dans un commerce local.

## **6. Journaux des activités de la permanence (mars, avril, mai, juin, juillet et août 2019)**

M. Clément présente les points saillants des journaux des activités de la permanence pour les mois de mars, avril, mai, juin, juillet et août 2019 qui ont été transmis par courriel aux membres du conseil d'administration à la fin de chaque mois. M. Clément répond également aux questions des administrateurs et administratrices, notamment sur l'analyse de vulnérabilité des sources d'eau potable, les carpes asiatiques, le dépôt du mémoire au BAPE, le dépôt de l'offre de service pour la réalisation du PRMHH (consultation du milieu forestier) et le déploiement des stations hydrométriques.

### **Résolution n° CA-2019-09-25-07**

Sur proposition de M. Louis Allard, appuyée par Mme Diane Rivard, il est unanimement résolu :

D'entériner toutes les actions de la permanence contenues dans les journaux des activités de la permanence pour les mois de mars, avril, mai, juin, juillet et août 2019, incluant les signatures de contrats et d'ententes qui sont indiquées dans les journaux des activités et respectant les politiques internes.

## **7. Finances**

### **a) État des résultats et bilan au 31 août 2019**

M. Clément présente l'état des résultats (revenus et dépenses) et le bilan en date du 31 août 2019 (annexe 2). Les revenus et les dépenses sont plus élevés qu'anticipés en raison des projets qui se sont ajoutés dans les derniers mois et de l'embauche de deux nouvelles ressources pour travailler sur ces projets. Toutefois, les dépenses sont sous contrôle et même légèrement en-dessous des prévisions.

### **Résolution n° CA-2019-09-25-08**

Sur proposition de M. Alain Pichette, appuyée par M. Guy Vachon, il est unanimement résolu :

D'entériner les chèques 2 840 à 2 844, les retraits directs, transferts, paiements de factures et remises gouvernementales entre le 1<sup>er</sup> mars 2019 et le 31 août 2019.

## **8. Administration**

### **a) Membres du comité de gouvernance**

M. Clément rappelle aux membres du conseil d'administration le mandat du comité de gouvernance ainsi que les membres actuels. Les administrateurs(trices) intéressés à siéger au comité de gouvernance sont invité(e)s à se manifester.

### **Résolution n° CA-2019-09-25-09**

Sur proposition de M. Guy Vachon, appuyée par M. Dominic Germain, il est unanimement résolu :

De nommer Diane Rivard et Jean Lemieux comme membres du comité de gouvernance.

### **b) Suivi du plan d'action 2019-2020**

M. Clément présente aux membres du conseil d'administration l'état d'avancement des différentes actions prévues au plan d'action 2019-2020 de l'Organisme et explique les raisons pour lesquelles certaines actions ne sont pas encore débutées. M. Clément répond également aux questions des administrateurs(trices), notamment sur le nettoyage des cours d'eau.

## **9. Plan directeur de l'eau**

### **a) Priorisation des problématiques du PDE**

M. Constantin présente aux membres du conseil d'administration les livrables qui doivent être déposés au MELCC d'ici le 31 octobre 2019 en lien avec les problématiques inscrites au PDE. Il présente également la stratégie mise en place au cours des derniers mois afin d'obtenir l'avis de différents acteurs de l'eau quant aux problématiques à prioriser. M. Constantin explique brièvement chacune des problématiques afin de faciliter les échanges. Finalement, Pierre-Marc présente les résultats obtenus lors des consultations. Les administrateurs(trices) échangent ensuite entre eux afin de sélectionner les cinq problématiques qui seront retenues. Il est notamment soulevé que plusieurs problématiques sont intimement liées entre elles, certaines étant les conséquences des autres.

### **Résolution n° CA-2019-09-25-10**

Sur proposition de M. Dominic Germain, appuyée par Mme Diane Rivard, il est unanimement résolu :

De prioriser les problématiques suivantes :

- Phénomènes d'érosion
- Contamination des eaux de surface par les coliformes fécaux
- Contamination des eaux de surface par les pesticides
- Qualité des eaux souterraines
- Milieux humides

### **b) Prochaines étapes**

M. Constantin présente rapidement aux membres du conseil d'administration les prochaines étapes qui concernent le Plan directeur de l'eau jusqu'à la troisième version prévue en 2026.

## **10. Varia**

M. Clément présente aux administrateurs(trices) la demande reçue de la part de Mme Geneviève Richard (chargée de projet et responsable des communications) en lien avec la grève mondiale pour le climat prévue le 27 septembre 2019. M. Deshaies présente ensuite une proposition de résolution axée sur le rôle de concertation de l'Organisme.

Considérant la demande de Mme Geneviève Richard;

Considérant le fait que certains organisateurs demandent au ministre du MELCC de ne pas participer à la marche, ce qui revêt un caractère partisan;



Considérant le caractère public du financement de l'Organisme de bassins versants des rivières du Loup et des Yamachiche (OBVRLY);

Considérant la mission et les mandats de l'Organisme;

**Résolution n° CA-2019-09-25-11**

Sur proposition de M. Louis Allard, appuyée par Mme Diane Rivard, il est unanimement résolu :

D'autoriser les employé(e)s de l'OBVRLY à participer aux activités du 27 septembre 2019 à titre personnel et à utiliser, s'ils(elles) le souhaitent, leur banque d'heures personnelles afin de combler les heures hebdomadaires manquantes;

D'autoriser la publication suivante sur les médias sociaux de l'Organisme :

« En cette journée de manifestation planétaire et en tant qu'organisme de concertation en gestion intégrée de l'eau par bassin versant, l'OBVRLY reconnaît que les changements climatiques ont et auront des impacts significatifs sur la ressource eau au cours des prochaines années, tel que documenté dans son Plan directeur de l'eau. Nos décisions collectives doivent tenir compte de cette réalité. »

**11. Prochaine réunion**

La prochaine réunion en personne du conseil d'administration se tiendra le 28 novembre 2019 à 16 h. Le souper de Noël suivra la réunion (19 h) et l'emplacement sera communiqué aux membres du conseil d'administration dès que la réservation sera effectuée.

**12. Levée de la réunion**

Levée de la réunion à 21 h 10, proposée par M. Jean Lemieux, appuyée par M. Guy Vachon et adoptée à l'unanimité.

---

M. Pierre Deshaies, président

---

M. Guy Fradette, secrétaire



## **ANNEXE 1**

Suivi des résolutions

Liste des résolutions 2018-2019

Suivi

CA-2019-03-20-01	D'adopter le procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 20 novembre 2018.	Réalisé
CA-2019-03-20-02	D'adopter le procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 7 décembre 2018.	Réalisé
CA-2019-03-20-03	D'entériner toutes les actions de la permanence contenues dans les journaux des activités de la permanence pour les mois de novembre et décembre 2018 et janvier et février 2019, incluant les signatures de contrats et d'ententes qui sont indiquées dans les journaux des activités et respectant les politiques internes.	Réalisé
CA-2019-03-20-04	D'entériner les chèques 2 836 à 2 839, les retraits directs, transferts, paiements de factures et remises gouvernementales entre le 1er novembre 2018 et le 28 février 2019.	Réalisé
CA-2019-03-20-05	D'adopter le budget et le plan d'action 2019-2020 de l'Organisme.	Réalisé
CA-2019-03-20-06	D'autoriser Francis Clément et Pierre Deshaies à signer l'addenda suivant au bail de location avec la Coopérative d'aide à domicile de la MRC de Maskinongé : <ul style="list-style-type: none"> <li>• location d'un 5e bureau d'avril 2019 à mars 2020;</li> <li>• location d'un 6e bureau de mai 2019 à septembre 2019.</li> </ul>	Réalisé
CA-2019-03-20-07	D'adopter les horaires de travail suivants pour Francis : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mars à mai 2019 : 40 heures par semaine, dont 24 minimum au bureau</li> <li>• Juin à juillet 2019 : 32 à 40 heures par semaine, dont minimum 16 au bureau</li> <li>• Août 2019 : vacances (3 semaines)</li> <li>• Septembre à décembre 2019 : 16 heures par semaine à la maison</li> <li>• Janvier à mars 2020 : 32 à 40 heures par semaine, selon les besoins</li> </ul> D'adopter les horaires et conditions de travail suivants pour Pierre-Marc : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Septembre à décembre 2019 : 37,5 heures par semaine et directeur adjoint par intérim (gestion de l'interne + développement de projets)</li> <li>• Bonification salariale de 50 \$/semaine pour le poste de directeur adjoint par intérim</li> </ul> De modifier la <i>Politique de gestion des ressources humaines</i> en bonifiant les échelles salariales du poste de coordonnateur de 1 \$/heure à compter du 1er avril 2019.	Réalisé
CA-2019-03-20-08	D'ajouter aux contrats de l'Organisme les clauses suivantes : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les données recueillies par l'OBVRLY durant l'exercice de son mandat pourront être intégrées au Plan directeur de l'eau (PDE) de l'Organisme afin de compléter le portrait et le diagnostic du territoire, sauf indication contraire et à l'exception des données confidentielles.</li> <li>• Le mandataire adoptera une résolution afin de permettre à l'OBVRLY d'avoir accès au terrain en toute légitimité et ainsi remplir son mandat sans contrainte.</li> <li>• L'OBVRLY signalera au mandataire les dérogations réglementaires observées durant la réalisation de son mandat afin que ce dernier puisse y donner suite de la manière qu'il jugera appropriée en gardant confidentielle l'origine du signalement.</li> <li>• L'OBVRLY retiendra des frais de gestion de projets de 15 %, sauf si les critères de financement ou de l'entente ne le permettent pas.</li> <li>• L'OBVRLY rendra le rapport final du projet disponible sur site Web.</li> </ul>	Réalisé
CA-2019-03-20-09	D'adopter la <i>Politique de prévention du harcèlement psychologique ou sexuel au travail et de traitement des plaintes</i> .	Réalisé

CA-2019-03-20-10	<p>De modifier l'article 4.1.2 des Règlements généraux de l'OBVRLY afin que le collège électoral du milieu municipal soit constitué des sièges réservés suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 siège réservé à la MRC de Maskinongé;</li> <li>• 1 siège réservé à la Régie d'aqueduc de Grand Pré;</li> <li>• 3 sièges réservés pour les municipalités du territoire d'intervention.</li> </ul>	Réalisé
CA-2019-03-20-11	De proposer la candidature de l'OBVRLY (M. Francis Clément comme représentant) pour participer à la Table des partenaires (OBV du nord) du Pôle d'expertise multidisciplinaire en gestion durable du lac Saint-Pierre.	Réalisé
CA-2019-03-20-12	De communiquer avec M. Simon Allaire et de lui proposer d'assister à la prochaine réunion du conseil d'administration de l'Organisme (septembre 2019) afin de lui permettre de se familiariser avec la mission et les mandats de l'OBVRLY. En cas de refus, de demander à M. Allaire de tenir la prochaine réunion du conseil d'administration au local qu'il rend disponible à cette fin à son bureau de comté situé à Louiseville.	En attente
CA-2019-03-20-13	<p>Que Pierre Deshaies et Francis Clément soient mandatés pour représenter l'Organisme de bassins versants des rivières du Loup et des Yamachiche lors de l'assemblée générale annuelle du ROBVQ.</p> <p>Que ces mêmes personnes soient également mandatées pour participer, le cas échéant, à toute assemblée générale spéciale pouvant avoir lieu au cours de l'année 2019-2020.</p>	Réalisé
CA-2019-03-20-14	D'autoriser Francis Clément à signer l'entente de financement du FARR Mauricie pour le projet « Qualité de l'eau des puits privés en Mauricie, responsabilisation et autonomisation des citoyens, phase 2 ».	Réalisé

## Liste des résolutions 2019 - 2020

## Suivi

CAE-2019-05-28-01	D'adopter les états financiers avec comme résultats pour l'année 2018-2019 un excédent de 48 700 \$ et un actif net de 118 598 \$ pour l'Organisme	Réalisé
CA-2019-05-29-01	De nommer M. Francis Clément à titre de président et de secrétaire d'élection; D'ouvrir la période de mise en candidature.	Réalisé
CA-2019-05-29-02	Que le mode de mise en candidature soit par proposition orale avec appui.	Réalisé
CA-2019-05-29-03	De fermer la période de mise en candidature.	Réalisé
CA-2019-05-29-04	D'autoriser les trois personnes suivantes à signer les chèques, mandats, ordres de paiement et autres effets à la Caisse populaire Desjardins de l'Ouest de la Mauricie, soit : M. Pierre Deshaies et/ou M. Jean Lemieux et/ou M. Francis Clément, en considérant que deux des trois signatures sont nécessaires.	Réalisé
CA-2019-05-29-05	De nommer M. Pierre Deshaies comme représentant de l'OBVRLY au CRE Mauricie.	Réalisé
CA-2019-05-29-06	D'autoriser M. Francis Clément à déposer une offre de service à la Régie d'aqueduc de Grand Pré afin de réaliser l'analyse de vulnérabilité de leurs sources d'eau potable.	Réalisé
CAE-2019-07-30-01	D'autoriser Francis Clément à déposer des offres de services de plus de 50 000 \$ à la MRC de Maskinongé pour la réalisation du Plan régional des milieux humides et hydriques et à la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès pour l'analyse de vulnérabilité de leur source d'eau potable.	Réalisé



## **ANNEXE 2**

État des résultats et bilan au 31 août 2019

# OBVRLY

## État des résultats

Pour les périodes 0 à 5  
De 2019-2020

Débutant au solde d'ouverture et se terminant le 2019-08-31

Imprimé le : 2019-08-31

	2019-2020 \$	Budget 2019-2020	Budget 2019-2020 %
<b>Revenus</b>			
Subvention MDDELCC	114 580,00	275 000,00	-58,33%
Ministères	73 448,95	161 135,00	-54,42%
Municipalités & MRC	59 153,60	111 060,00	-46,74%
Subvention salariale	2 988,00	6 000,00	-50,20%
Vente services	0,00	180,00	-100,00%
Vente produits	90,00	0,00	
Revenus d'intérêts	2 058,22	5 400,00	-61,88%
<b>Total des revenus</b>	<b>252 318,77</b>	<b>558 775,00</b>	<b>-54,84%</b>
<b>Bénéfice brut (perte brute)</b>	<b>252 318,77</b>	<b>558 775,00</b>	<b>-54,84%</b>
<b>Dépenses</b>			
Salaires	107 859,24	277 396,78	-61,12%
Vacances	5 870,50	16 643,81	-64,73%
RRQ	6 050,74	14 979,43	-59,61%
RQAP	874,10	2 127,63	-58,92%
Assurance emploi	2 078,12	4 937,66	-57,91%
FSSQ	2 032,84	6 934,92	-70,69%
CNESST	1 088,11	2 552,05	-57,36%
CNT	0,00	65,00	-100,00%
Épargne-retraite employeur	3 803,70	13 869,84	-72,58%
Assurances collectives employeur	2 229,32	6 792,00	-67,18%
Loyer	7 293,70	19 900,00	-63,35%
Taxes municipales et scolaires	54,32	1 200,00	-95,47%
Taxes & permis	47,00	0,00	
Assurances biens et administrateurs	0,00	400,00	-100,00%
Assurances professionnelles	1 569,60	1 700,00	-7,67%
Entretien local	50,52	350,00	-85,57%
Téléphonie	787,34	2 155,00	-63,46%

# OBVRLY

## État des résultats

Pour les périodes 0 à 5  
De 2019-2020

Débutant au solde d'ouverture et se terminant le 2019-08-31

Imprimé le : 2019-08-31

	2019-2020 \$	Budget 2019-2020	Budget 2019-2020 %
Internet	209,66	300,00	-30,11%
Cellulaire	206,95	500,00	-58,61%
Papeterie et fournitures de bureau	1 478,27	7 450,00	-80,16%
Communications	0,00	2 565,00	-100,00%
Frais d'impression	2 352,46	2 100,00	12,02%
Matériel promotionnel	107,49	250,00	-57,00%
Achat ressources documentaires	31,45	1 000,00	-96,86%
Achat d'équipement	4 121,33	8 500,00	-51,51%
Achat matériel de terrain	2 091,97	10 000,00	-79,08%
Location matériel et équipement	8 299,12	7 575,00	9,56%
Frais d'analyses	20 089,29	0,00	
Logiciels et mise à jour	1 530,35	4 634,88	-66,98%
Services informatiques	557,52	1 750,00	-68,14%
Frais de poste	328,33	250,00	31,33%
Frais de formation employés	273,00	3 000,00	-90,90%
Honoraires contractuels	28 282,54	82 881,00	-65,88%
Honoraires partenaires	5 437,50	7 250,00	-25,00%
Honoraires professionnels	0,00	2 250,00	-100,00%
Honoraires comptable	441,89	0,00	
Abonnements et cotisations	171,98	300,00	-42,67%
Cotisation et péréquation ROBVO	0,00	1 500,00	-100,00%
Frais de déplacement employés	5 131,89	18 150,00	-71,73%
Frais de repas employés	415,09	2 050,00	-79,75%
Frais de séjour employés	763,40	2 500,00	-69,46%
Location de salles	0,00	500,00	-100,00%
Inscription CCCF	0,00	2 000,00	-100,00%
Frais bancaires	(373,51)	220,00	-269,78%
Frais de déplacement administrateurs	557,06	2 000,00	-72,15%
Frais de représentation	0,00	500,00	-100,00%
Frais de repas administrateurs	46,14	500,00	-90,77%

# OBVRLY

## État des résultats

Pour les périodes 0 à 5  
De 2019-2020

Débutant au solde d'ouverture et se terminant le 2019-08-31

Imprimé le : 2019-08-31

---

	<b>2019-2020 \$</b>	<b>Budget 2019-2020</b>	<b>Budget 2019-2020 %</b>
Frais de séjour administrateurs	0,00	500,00	-100,00%
Frais de CA, AGA, comités	698,13	2 500,00	-72,07%
Activités d'éducation/sensibilisation	0,00	500,00	-100,00%
<b>Total des dépenses</b>	<b>224 938,45</b>	<b>547 980,00</b>	<b>-58,95%</b>
<b>Bénéfice net (perte nette)</b>	<b>27 380,32</b>	<b>10 795,00</b>	<b>153,64%</b>

---

# OBVRLY

## Bilan

Pour les périodes 0 à 5  
De 2019-2020  
Se terminant le 2019-08-31

Imprimé le : 2019-08-31

---

<b>Actif</b>	
Caisse populaire Ouest Mauricie	53 727,71
Part de capital social	5,00
TPS à recevoir 50 %	611,35
TPS à recevoir 100 %	1 566,85
TVQ à recevoir 50 %	1 212,17
TVQ à recevoir 100 %	3 125,88
Compte clients	26 030,99
Compte épargne entreprise	254 323,67
Placement 2 ans	256 075,00
Machinerie et équipements	21 889,95
Amort. Cum. - Machinerie et équipements	(1 726,00)
Mobilier de bureau	8 494,86
Amort. Cum. - Mobilier de bureau	(3 009,00)
Matériel informatique	6 969,47
Amort. Cum. - Matériel informatique	(1 917,00)
	<hr/>
<b>Total de l'actif</b>	<b>\$627 380,90</b>
	<hr/>
<b>Passif</b>	
TPS à payer	2 504,75
TVQ à payer	4 996,97
Compte fournisseurs	4 608,33
Subvention perçue d'avance	456 824,00
Vacances à payer	9 399,17
FTQ à payer	2 042,06
Assurances collectives à payer	1 026,30
	<hr/>
<b>Total du passif</b>	<b>\$481 401,58</b>
	<hr/>
<b>Capitaux</b>	
Actifs nets	118 599,00
Bénéfice net (Perte nette)	27 380,32
	<hr/>

# OBVRLY

## Bilan

Pour les périodes 0 à 5  
De 2019-2020  
Se terminant le 2019-08-31

Imprimé le : 2019-08-31

---

<b>Total des capitaux</b>	<b>\$145 979,32</b>
<b>Total du passif et des capitaux</b>	<b>\$627 380,90</b>

---